

# CONGRES SOLIDAIRES 2011

## Résolution 1

### Quelles réponses aux crises ?

Les crises économique, financière, écologique et sociale s'entremêlent et s'autoalimentent. Cette crise globale du capitalisme montre l'impasse d'un développement basé sur un partage de plus en plus inégal de la richesse produite, la dérégulation financière, le libre échange généralisé et le mépris des impératifs écologiques.

#### 1. Une crise systémique du capitalisme néolibéral

1.1. L'origine de la crise se trouve dans la dégradation majeure des rapports sociaux et en particulier du rapport entre le capital et le travail. Au milieu des années 1980, sur la base de défaites ouvrières considérables et de la pression du chômage et de la précarité, se met en place un nouveau mode de gestion des entreprises dont l'objectif est « la création de valeur pour l'actionnaire », c'est-à-dire la valorisation continue du cours de l'action en Bourse et l'augmentation des dividendes versés. Il s'accompagne d'une stagnation de l'investissement productif et d'une explosion de la rémunération des dirigeants d'entreprise qui voient ainsi leur sort lié à celui des actionnaires par une série de mécanismes (stock-options, salaire lié au cours de l'action, bonus...).

1.2. La financiarisation de l'économie a été alimentée par la baisse continue de la part de la richesse produite revenant aux salariés : la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé de 10 points en vingt-cinq ans dans les pays de l'OCDE. Cette envolée des profits non réinvestis, en permettant de dégager des liquidités très importantes, a nourri la financiarisation de l'économie. Cette financiarisation a été permise et s'est développée avec la déréglementation des marchés financiers, organisée par les gouvernements successifs depuis les années 1980. Les obstacles à la liberté de circulation des capitaux ont été ainsi levés et les contrôles publics sur les institutions financières ont été fortement réduits. Ainsi est née la mondialisation néolibérale qui a encore aggravé la crise sociale.

1.3. Ce processus s'est accompagné de la volonté d'instaurer un libre-échange généralisé avec la naissance de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 1994. Dans cette nouvelle configuration, les firmes transnationales (FTN) jouent un rôle clé dans la structuration du commerce international, soit dans le cadre de leur marché interne privé, soit par des relations asymétriques avec d'autres entreprises. Ces échanges intra-firmes représentent plus de la moitié du commerce entre les pays de l'OCDE et un tiers du commerce mondial. Il s'agit le plus souvent d'échanges « hors marché », difficilement contrôlables par les autorités publiques, et qui fonctionnent selon un système de prix de cession internes (prix planifiés fixés par la direction du groupe). Les FTN sont des acteurs globaux dont le théâtre d'action est mondial. Elles créent des structures en réseau qui assurent la flexibilité de leurs opérations dans le monde. Elles procèdent à une « fragmentation » des processus productifs en localisant leurs unités de production dans les différentes régions de la planète en fonction du coût et de la productivité du travail, de la fiscalité, de la taille des marchés locaux et des moindres contraintes en matière d'environnement, de santé des travailleurs et de droits sociaux.

1.4. Cette mondialisation des échanges de marchandises a eu pour conséquence de modifier la division internationale du travail, avec à la clé une délocalisation d'une partie des emplois industriels en Europe et aux Etats-Unis (90% des destructions d'emplois ne sont pas dus aux délocalisations), et une spécialisation de la production de biens destinés à l'exportation pour les pays du Sud, au détriment du développement intérieur de ces derniers. La signature de l'accord « multifibres » en 2005, qui a libéralisé le commerce mondial du textile, a ainsi provoqué la perte de très nombreux emplois en trois ans dans ce seul secteur en France.

Cette mondialisation des échanges est aussi le reflet d'un changement dans les stratégies des entreprises. Avec un pétrole bon marché et la massification des moyens de transports, elles ont préféré licencier chez elles, délocaliser là où les coûts salariaux étaient les moins élevés, et faire parcourir la planète aux intrants nécessaires à la production afin de vendre le produit final là où les prix étaient les plus élevés.

Les principales conséquences ont été :

- Une délocalisation accrue des entreprises.
- L'utilisation des paradis fiscaux pour camoufler les profits et éviter les impôts.
- La création de holding pour transformer des bénéficiaires en pertes via les différentes filiales.
- Le recours à la sous-traitance et aux TPE (très petites entreprises) qui prennent tous les risques et font faillite au bout de cinq ans pour 50 % d'entre elles.

En s'appuyant sur un pétrole bon marché, les grandes entreprises ont fait exploser le commerce mondial mais aussi la production de gaz à effet de serre. Il est temps non seulement de dénoncer ce capitalisme financier, ces stratégies prédatrices mais aussi une civilisation qui s'appuie sur un pétrole bon marché pour fonctionner.

1.5. Au-delà, le commerce mondial est dominé par les échanges entre les pays développés, c'est-à-dire l'Europe, les Etats-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie. En particulier, il faut noter l'importance du commerce intra-européen qui représente 73 % des exportations et 70 % des importations des pays de l'Union européenne (UE). Cependant, à l'intérieur même du marché européen, l'élargissement important du marché intérieur, sans harmonisation sociale ni fiscale, a créé les conditions pour un dumping social, fiscal et environnemental. Les importations et exportations représentent respectivement 9,9 % et 8,3 % du PIB de l'UE. L'essentiel du déficit commercial de l'UE provient des échanges portant sur l'énergie et les matières premières avec les pays du Sud, le commerce européen étant légèrement excédentaire sur l'ensemble des biens manufacturés et agricoles.

1.6. Le libre-échange, combiné à la déréglementation financière et à la liberté de circulation des capitaux, a permis une mise en concurrence des salariés du monde entier, notamment en profitant des salaires partout plus faibles des femmes. Ce dumping social a renforcé encore les rapports de forces créés par le patronat dans le cadre du capitalisme actionnarial.

1.7. La mise en place du capitalisme néolibéral s'est accompagnée d'une mise sous tutelle de la démocratie avec la volonté de déposséder les citoyens des décisions en matière de politiques économiques. Le marché étant censé permettre l'allocation optimale des ressources, les alternatives possibles disparaissent. L'économie est ainsi placée hors du champ de la délibération démocratique. Cette mise sous tutelle de la démocratie s'incarne également dans le renforcement des mesures fondées sur l'ordre, l'autorité et le tout sécuritaire de la part des États. On assiste aujourd'hui, en France comme dans la plupart des pays européens, à un déploiement sans précédent, en période de paix, d'un arsenal invraisemblable de mesures coercitives et répressives. Les difficultés sociales sont utilisées de façon démagogique et électoraliste afin de renforcer une politique sécuritaire de contrôle, de répression et d'enfermement qui tient lieu de seule mesure concrète envers des pans de plus en plus importants de la population. Cet empilement de lois sécuritaires diminue les libertés publiques, organise le fichage des populations et en stigmatise des pans entiers ; jeunes, pauvres, syndicalistes combattifs et animateurs/trices du mouvement social... L'accélération de ces politiques, et des discours qui les accompagnent, ne fait qu'accroître une désespérance sociale sur laquelle les extrêmes droites prospèrent.

1.8. La stagnation des salaires, voire dans certains pays leur recul, a fait resurgir un vieux problème du capitalisme. Le salaire est un coût pour le patronat qui cherche donc à payer les salariés le moins cher possible. Mais c'est aussi un élément décisif pour assurer une demande solvable, surtout dans des pays où l'énorme majorité de la population est salariée. Ainsi, aux Etats-Unis et dans l'Union européenne, 60 % à 70 % de la demande est d'origine salariale et cette demande a des conséquences sur la hauteur de l'investissement productif. Comment donc soutenir l'activité économique, source de profits, quand les salaires stagnent ou régressent ? La réponse du néolibéralisme à cette question a été : de moins en moins de salaires, mais de plus en plus de dettes, elles-mêmes sources de profits colossaux pour les banques. L'endettement des ménages a servi de substitut au salaire pour maintenir une forte demande solvable. Si ce modèle a été totalement adopté par certains pays, notamment les Etats-Unis, tous les pays capitalistes développés s'y sont plus ou moins engagés. Aux Etats-Unis, mais pas seulement, cette logique n'a pas concerné simplement les biens immobiliers mais aussi les dépenses courantes des ménages, notamment les plus pauvres.

1.9. Grâce à un marketing bancaire souvent à la limite de l'escroquerie et à des techniques financières « innovantes » (titrisation, réalimentation permanente du crédit...), les institutions financières ont repoussé au maximum les limites possibles de l'endettement. La crise a commencé quand les ménages les plus exposés ont été dans l'incapacité de rembourser leurs emprunts. Elle s'est répandue comme une traînée de poudre, les pare-feux permettant de cloisonner l'incendie ayant été détruits systématiquement par la déréglementation financière.

1.10. Cette crise peut donc être considérée comme une crise du régime d'accumulation du capitalisme néolibéral. Il n'y a donc pas d'un côté le mauvais capitalisme financier et de l'autre le bon capitalisme productif. C'est ce qui s'est passé dans la sphère de production qui est à la racine de la crise actuelle qui s'est déclenchée dans la sphère financière.

1.11. Sa première phase a vu la crise des « subprimes » se transformer en crise financière et bancaire généralisée. Elle a été contenue grâce à l'injection massive d'argent public dans le système financier. La deuxième phase a vu la crise financière se transformer en une grave récession. Celle-ci n'a pas dégénéré en vague dépressive grâce aux « stabilisateurs automatiques » et aux plans de relance des gouvernements. Le montant de ces plans en Europe a été limité - 1,5 % du PIB de l'Union européenne (UE) -, loin de celui mis en œuvre aux Etats-Unis, ce qui explique, en partie, l'ampleur plus importante de la récession en Europe. Leur contenu a été, de plus, profondément insatisfaisant : aucune mesure coordonnée de réponse à la crise par la satisfaction des besoins sociaux et la mise en œuvre des impératifs écologiques n'a été prise. Cette deuxième phase de la crise a une fois de plus mis en évidence le caractère véritablement spoliateur du capitalisme financier : alors que le financement public a permis de sauver les banques asphyxiées par leurs excès spéculatifs, au prix d'une explosion des déficits et de l'endettement publics, les gouvernements mettent en œuvre des plans d'austérité drastiques sous prétexte de rassurer ces mêmes institutions financières ! En Grèce, en Irlande, au Portugal, ces dispositifs font une fois de plus payer la note aux salariés : hausse de la TVA, baisse des rémunérations des fonctionnaires et du salaire minimum, alors qu'en Irlande, le taux de l'impôt sur les sociétés, très faible, n'est pas touché ! Nous sommes maintenant entrés dans la troisième phase qui articule crise de la dette publique, car le financement des déficits budgétaires s'est opéré par le recours aux marchés financiers, et guerre des monnaies, la politique monétaire étant une arme dans la guerre économique.

1.12. La crise a mis en évidence l'incapacité des politiques social-libérales, portées par la gauche traditionnelle et une partie du mouvement syndical, à répondre à la situation. Centrées sur l'accompagnement de la mondialisation néolibérale et de la déréglementation financière, elles n'ont su ni anticiper ce qui allait arriver, ni proposer des solutions alternatives, ni construire les stratégies nécessaires pour sortir de la crise et encore moins freiner les reculs sociaux.

## **2. La crise de la dette publique et la guerre monétaire**

2.1. La crise de la dette publique a éclaté en Europe car le mode de construction de l'UE l'a placée sous la coupe des institutions financières. Les traités européens interdisent à la Banque centrale européenne de financer les déficits publics. Les Etats doivent donc emprunter sur les marchés financiers. Les marchés financiers se refinancent en revanche à 1 % auprès de la BCE et prêtent aux Etats à des taux nettement supérieurs. Le Fonds européen de stabilisation financière (FESF) mis en place en juin 2010 ne change rien à cette situation et constitue, de fait, un nouveau cadeau pour les banques dont la BCE assure en dernière instance la liquidité des obligations d'Etat qu'elles achètent.

2.2. La mise en place du FESF s'est accompagnée d'un engagement des gouvernements européens à mettre en œuvre des plans d'austérité drastiques afin de réduire les déficits publics. Ils ne peuvent qu'entraîner une récession généralisée, et ce d'autant plus que les économies des pays de l'UE sont totalement intégrées (plus de 80 % des biens consommés en Europe sont fabriqués en Europe), et que les pays européens ont pour principaux clients et fournisseurs d'autres pays européens. La récession sera au bout du chemin avec, à la clé, un probable alourdissement des déficits publics, les recettes fiscales risquant de chuter plus vite que la réduction des dépenses.

2.3. Avant la crise, l'augmentation des déficits publics était avant tout la conséquence de la contre-réforme fiscale menée depuis environ un quart de siècle. Celle-ci a consisté à baisser la fiscalité des entreprises, principalement des plus grandes, en particulier les multinationales. Pour les entreprises françaises le taux d'imposition des sociétés a chuté de 50% à 33,3%. Il ne s'agit que d'un taux théorique puisque le taux d'imposition réel des entreprises du CAC40 est en réalité plus proche de 8% alors que celui des autres entreprises est de 28%. Divers mécanismes appelés niches fiscales viennent réduire les taux théoriques. Pour les ménages, la tranche la plus élevée de l'impôt sur le revenu a chuté de 65% en 1982 à 40% depuis 2007. Cette baisse de plus de 20 points du taux d'imposition le plus haut s'est accompagnée d'une réduction des droits de succession par une augmentation des abattements et une fiscalité moindre sur les donations, de la mise en place du bouclier fiscal et de la volonté affichée de supprimer l'ISF. La fiscalité directe locale s'est alourdie sur les particuliers tandis que celle sur les entreprises s'est au contraire allégée avec la suppression de la TP (taxe professionnelle) et son remplacement par la CET (contribution économique territoriale). Les impôts, nationaux et locaux, sont passés de 21,8% du PIB en 2000 à 19,1% en 2008. Il faut y ajouter le laxisme de fait à l'égard de la fraude fiscale (d'environ 50 milliards d'euros) qui recourt notamment aux paradis fiscaux. Cela a abouti non seulement à une fiscalité de moins en moins redistributive et de plus en plus inégalitaire, mais également à une baisse relative des recettes de l'Etat, alors que, dans le même temps, les dépenses de protection sociale sont restées globalement stables, même si les différents pays européens présentent une situation différenciée sur ce point.

2.4. De plus, le poids de la dette publique a augmenté avec l'effet « boule de neige » dû au paiement des intérêts de la dette. Depuis les années 1980, le taux d'intérêt réel (déterminé par les banques centrales) est supérieur au taux de croissance. Cela a été d'abord un élément déterminant dans le processus de financiarisation : pourquoi investir dans l'économie productive quand il suffit simplement d'attendre le versement de sa rente ? Mais cela a aussi augmenté mécaniquement le poids de la dette dans le PIB.

2.5. Les déficits publics sont aujourd'hui utilisés comme prétextes pour opérer une véritable saignée sociale. Or, les déficits publics ont explosé sous l'effet de la crise. Si les situations étaient différenciées suivant les pays, le déficit public moyen de la zone euro, qui était de 0,6 % du PIB en 2007, est passé à 7 % du PIB en 2010, la dette publique passant dans le même temps de 66 % à 84 % du PIB. Il s'agit donc clairement, de la part des gouvernements, de vouloir faire payer la crise aux populations.

2.6. La crise de la dette publique s'accompagne d'une guerre monétaire larvée. Chaque pays tente d'utiliser sa monnaie comme une arme économique contre ses concurrents. Ainsi, la Chine se refuse obstinément à réévaluer le yuan pour maintenir un haut niveau d'exportation. Cette politique monétaire est pour elle d'autant plus décisive que des mouvements sociaux importants ont abouti à de fortes revalorisations salariales qui risquent d'entamer sa compétitivité basée sur un faible coût du travail. La politique de *quantitative easing 2* (QE2) menée par les Etats-Unis, qui vise, en achetant massivement des obligations d'Etat, à monétiser la dette publique, a aussi pour objectif de faire baisser le dollar. La baisse de leur monnaie a été aussi l'objectif des interventions des banques centrales du Japon, de la Corée, du Brésil. Une politique de dévaluation compétitive qui ne dit pas son nom est mise ainsi progressivement en œuvre. Cette guerre des monnaies met le doigt sur un enjeu fondamental de la période, la configuration future du capitalisme mondial et le poids réciproque des grandes puissances.

2.7. Dans cette situation, la BCE s'entête à ne pas intervenir sur le marché des changes et à maintenir son orientation traditionnelle obsédée par la lutte contre une inflation inexistante. L'euro sert donc de variable d'ajustement des autres monnaies. Résultat, une hausse de l'euro qui a des conséquences négatives en matière d'emploi et d'activité économique.

2.8. L'UE, en particulier la zone euro, se trouve dans une situation très incertaine. L'euro est pris dans une contradiction fondamentale : c'est une monnaie unique d'un ensemble d'Etats basé sur la

concurrence entre ces Etats. L'UE s'est construite depuis l'Acte Unique de 1986 sur la concurrence entre système sociaux et fiscaux et sur le moins disant fiscal et social. L'Union économique et monétaire (UEM) a mis en place un marché unifié avec une monnaie unique, mais cette mise en place s'est faite dans un ensemble hétérogène et dont l'hétérogénéité s'est accrue considérablement avec l'élargissement de 2004. Au lieu de combattre cette hétérogénéité par des politiques publiques européennes qui auraient permis qu'un processus de convergence soit entamé, le choix des institutions européennes et des gouvernements des Etats membres a été au contraire de s'appuyer sur ces différences pour promouvoir une politique de dumping social et fiscal. Ce mode de construction va entraîner un éclatement des trajectoires économiques des Etats membres.

2.9. La crise de la dette publique qui a touché la Grèce, puis l'Irlande, n'épargnera probablement pas d'autres pays, d'autant plus que les politiques d'austérité ne permettront pas de réduire les déficits, si elles ne s'accompagnent pas d'une hausse des recettes en taxant les plus riches. Une défaillance, même partielle d'un Etat aurait des conséquences en chaîne sur les autres Etats et provoquerait une nouvelle crise financière, les banques européennes étant particulièrement exposées aux dettes souveraines des Etats européens. Cette crise financière susciterait une nouvelle injection d'argent public dans le système financier... et donc une aggravation des déficits publics avec de nouvelles attaques spéculatives. Il est probable que, dans ce cas, l'euro serait attaqué comme cela s'est passé au moment de la crise grecque. Un éclatement de la zone euro ne peut être écarté. Un tel éclatement conduirait à un accroissement de la concurrence entre les Etats européens avec pour conséquence une aggravation de la xénophobie et des nationalismes, et un renforcement de l'extrême droite partout en Europe.

### **3. Une crise écologique majeure**

La crise écologique est le produit d'un mode de développement productiviste, légitimée par l'idéologie de la croissance, mis en œuvre depuis la révolution industrielle, pour la recherche du maximum de profits en épuisant rapidement les ressources. Cette crise du régime d'accumulation du capitalisme néolibéral se combine avec une crise écologique majeure qui la dépasse et l'englobe. Le libre-échange généralisé et l'accélération d'une nouvelle division internationale du travail ont entraîné une « bulle commerciale ». Cela s'est traduit par une explosion des transports polluants, notamment routiers, maritimes et aériens, favorisée par des politiques fiscales, sociales et des investissements en infrastructures routières... à l'inverse du discours pour la défense de l'environnement. Les politiques de déréglementation et de privatisation, en accroissant encore le champ d'action du capital, et en refusant toute limite à son déploiement, ont considérablement aggravé la crise écologique.

#### *3.1. Epuisement des ressources non renouvelables*

Le capitalisme s'est développé en épuisant les ressources non renouvelables dont celles productrices d'énergie (gaz, pétrole, charbon, uranium...) pour augmenter les profits sans se soucier de l'avenir. La raréfaction de certaines matières premières indispensables à l'activité économique actuelle accroît la volonté de contrôle et de maîtrise de ces extractions par tous les moyens, y compris la guerre. La spoliation et la prédation des terres arables ont également commencé avec l'achat de territoires entiers anticipant de futures pénuries alimentaires.

Au rythme actuel, le pétrole sous sa forme actuelle pourrait avoir disparu dans trente ans et rien ne permet d'envisager un remplacement rapide par une énergie renouvelable. Même sans tenir compte des besoins croissants d'une population qui augmente, même en ne corrigeant pas les très fortes inégalités de consommation entre les pays développés et les autres, l'épuisement des énergies sera un fait et provoquera des crises économiques et sociales dramatiques pour les plus faibles. L'objectif fixé par l'UE de -20% des émissions de gaz à effet de serre, pourtant insuffisant, exige la diminution drastique de la consommation pétrolière qui demeure importante, y compris en France où le pétrole représente 47% des énergies primaires consommées (électricité 22% et gaz 20%). La moitié du pétrole étant transformé en carburants, c'est en premier lieu le secteur des transports, en lien avec les politiques d'aménagement du territoire et la division internationale du travail, qu'il faut remettre en cause.

Les réserves de gaz pourraient être épuisées dans soixante ans. L'électricité se produit

actuellement en très grande proportion grâce à des énergies fossiles en voie de disparition. La libéralisation du secteur de l'énergie dans l'Union européenne a profondément modifié le paysage du secteur électrique et gazier. Elle a abouti à un oligopole de quelques grandes compagnies privées qui augmentent les prix et cherchent à accroître leurs ventes pour distribuer des dividendes aux actionnaires, au lieu de diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES). Ces firmes veulent accroître la part du nucléaire dans leur production d'électricité au lieu d'augmenter la part des énergies renouvelables et non polluantes.

La filière nucléaire a des caractéristiques particulières qui justifient un arrêt immédiat des projets de toute nouvelle construction et une décision politique immédiate de sortie du nucléaire :

- Risque de prolifération nucléaire, risque d'accident majeur, risque pour la santé des travailleurs/ses, particulièrement les personnels sous-traitants, exposés aux rayonnements.
- Production de déchets, certains étant hautement radioactifs et à vie longue, dont le devenir n'est pas connu (retraitement, stockage en surface ou en profondeur à sécuriser durant des millions d'années) et qui constitue un cadeau empoisonné aux générations futures.
- Dégradation de la sûreté des installations nucléaires du fait des privatisations et de la généralisation de la recherche des moindres coûts.
- La forte puissance unitaire des tranches nucléaires va à l'opposé de l'objectif rationnel et économe d'une production décentralisée d'électricité, favorisant des initiatives locales de production à base d'énergies renouvelables.

De plus, les effets d'un possible accident nucléaire soulèvent des problèmes quasi insolubles :

- Nécessité d'évacuer rapidement un nombre énorme d'habitants, ce qui est matériellement impossible
- Contamination des sols : elle implique de déclarer hors activité productive une partie importante d'un territoire, et ce, pendant des siècles.
- Nécessité d'une modification de notre démocratie : organisation autoritaire, l'important étant d'éviter les turbulences sociales.

3.2. Le réchauffement climatique a été mis en évidence par les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), organisme mis en place par l'ONU. Ce réchauffement va avoir des conséquences dramatiques si aucune mesure n'est prise pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES). Selon le GIEC, pour éviter un emballement climatique incontrôlable aux effets imprévisibles, il faudrait diviser au moins par deux les émissions annuelles de GES à l'horizon 2050 par rapport à 1990, et ce pour limiter le réchauffement planétaire à +2°C au-dessus de la température moyenne à l'époque préindustrielle. Cela suppose pour les pays industrialisés une baisse des émissions de GES d'environ 90 % à l'horizon 2050. Or, si depuis les années 1970, l'intensité en CO<sub>2</sub> du PIB a fortement décru, le PIB mondial ayant été multiplié par 3, les émissions ont été multipliées par 1,9.

3.3. Le réchauffement climatique produit déjà des effets qui touchent les populations les plus pauvres dans le monde. L'accroissement de la désertification, l'augmentation du nombre de sécheresses, la famine par la disparition des productions locales, les inondations des zones côtières les plus exposées, les pénuries d'eau dans de nombreuses régions du monde, l'apparition ou le développement de nouvelles pathologies, etc. sont autant de manifestations actuelles du réchauffement climatique.

3.4. Ce dernier n'est par ailleurs qu'une des facettes d'une crise écologique globale. Ses manifestations les plus visibles sont l'accroissement considérable des déchets toxiques, la pollution des nappes phréatiques, des sols et de l'atmosphère. N'oublions pas l'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation mondiale galopante et au développement des infrastructures routières. Avec la disparition progressive des forêts primaires, tout concourt à la destruction de la diversité biologique indispensable à la vie des écosystèmes. Enfin, la raréfaction de certaines matières premières indispensables à l'activité économique actuelle accroît la volonté de contrôle et de maîtrise de ces extractions par tous les moyens y compris la guerre. L'impact sanitaire de cette crise écologique est aujourd'hui patent.

3.5. Les classes dirigeantes de ce monde voient la catastrophe écologique arriver à la lumière des travaux du GIEC qu'ils ont mis en place, mais s'avèrent incapables de prendre des mesures suffisantes. Le principal pollueur, les Etats-Unis, a refusé de s'engager à Kyoto. En 2008, l'Europe a glissé sous le

tapis les fortes résolutions de la commission Environnement du parlement. Le « Paquet Energie-Climat » prônait le « 3 fois 20 », réduisait au moins de 20% ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2020 par rapport au niveau de 1990, portait à 20% la part des énergies renouvelables dans sa consommation énergétique, améliorait de 20% son efficacité énergétique, notamment en réduisant de 25%, d'ici à 2012, les émissions de CO2 des voitures neuves.

3.6. Ces objectifs ont été obtenus sous la pression des citoyens et des manifestations auxquelles se sont joints des pans du mouvement syndical. Cependant, les objectifs des « 3 fois 20 » n'ont donné lieu qu'à un illusoire marché de permis à polluer (ensuite abandonné), à des mécanismes de compensation carbone dits « de flexibilité » pour déplacer les actions hors UE, à 9 milliards d'euros pré-engagés dans la bombe à retardement des projets visant à capter le CO2 et à le stocker en sous-sol. Il n'est pas impossible que l'objectif des -20% d'émission de GES soit atteint sans actions positives pour la société, mais par effet indirect de réduction de l'activité des sites industriels et par leur délocalisation (des sites et de leurs pollutions) hors de l'UE.

3.7. En France le Grenelle de l'environnement s'est résumé au final à un show médiatique annonçant quelques mesures parfois spectaculaires mais ayant peu d'impacts ou n'étant pas appliquées. Les OGM cohabitent en plein champ avec les autres cultures qu'elles contaminent, la réduction de 50% des pesticides a disparu sous la contrainte de trouver en préalable des méthodes alternatives compétitives, la taxe carbone est enterrée, le transfert de la route vers le rail a été remplacé par la chute du trafic fret ferroviaire, les financements des rénovations des bâtiments sont toujours attendus... Les politiques néolibérales ont eu raison du Grenelle.

3.8. L'échec de la conférence de Copenhague sur le réchauffement climatique est le produit de l'égoïsme des pays industrialisés, en premier lieu les Etats-Unis et l'UE, du jeu trouble de certains pays émergents, tels que la Chine, et du lobbying forcené des multinationales. Après les timides engagements de réduction des gaz à effet de serre sous l'impulsion du GIEC et les souhaits contradictoires du Grenelle en France, cet échec et la crise ont balayé les minces velléités de ralentir le réchauffement climatique. L'accord de Cancun est, pour une large part, un accord en trompe-l'œil qui, dans la suite de celui de Copenhague, n'impose plus d'objectifs contraignants de réduction des émissions aux pays les plus riches et promeut le développement de la finance carbone.

3.9. Pire, la crise écologique est aujourd'hui utilisée comme une nouvelle opportunité par les marchés financiers et les grandes entreprises. En décidant de donner un prix à la nature, au prétexte de la protéger, il s'agit de poursuivre encore le processus de marchandisation promu par les politiques néolibérales. Est ainsi en train de se mettre en place une véritable écologie de marché avec la financiarisation en cours des marchés de quotas d'émissions et les mécanismes dits de « flexibilité » issus du protocole de Kyoto.

3.10. Les gouvernements et les institutions internationales mettent en avant les perspectives d'une « croissance verte » et d'un « capitalisme vert ». La croissance verte s'appuie en partie sur des énergies fossiles en voie de disparition, sur des fausses pistes comme le bois et les agrocarburants dont le cycle combustion/reproduction, même si celui du bois peut être amélioré, ne présente pas un bilan carbone permettant de sauver la planète. Elle repose sur l'illusion que de nouvelles technologies pourront permettre de résoudre la crise écologique sans toucher aux fondamentaux de la logique productiviste alors même que de nombreux projets ou réalisations présentés comme « verts » s'avèrent porteurs de risques majeurs : les conséquences de la dissémination des OGM sont incontrôlables, les agrocarburants se développent au détriment des cultures nutritives, ce qui peut provoquer la famine de populations entières, le nucléaire est porteur de risques d'accidents majeurs avec, de plus, une gestion des déchets non résolue. Un capitalisme vert repose sur l'utopie que la logique du profit maximal puisse être abandonnée pour laisser place à un encadrement à ce point strict des activités des entreprises et à des contraintes tellement fortes sur la dynamique du capital que cela supposerait un changement de nature du système. En fait, sous ces vocables, sont simplement en train d'être promus de nouveaux champs d'action pour les multinationales.

## 4. Propositions pour une sortie de crise

Le capitalisme est porteur d'une idéologie promouvant le chacun pour soi, la possession et la consommation insatiable de biens. La crise actuelle doit être l'occasion de faire émerger un autre imaginaire social et, comme nous y invite le *Manifeste pour les produits de haute nécessité*<sup>1</sup> de « jeter les bases d'une société, où l'idée de croissance continue serait écartée au profit de celle d'épanouissement ». Pour Solidaires, la sortie de la crise économique doit se faire en intégrant impérativement les contraintes écologiques qui sont incompatibles avec la logique du profit. Cela nécessite de placer au premier plan la question du déficit démocratique, de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées qui doivent notamment obliger les entreprises à changer leurs pratiques.

### 4.1. Remettre la finance à une place subordonnée dans l'activité économique

Il s'agit de casser la logique de la finance de marché en cloisonnant les marchés et en limitant la circulation du capital. Plusieurs mesures peuvent notamment être envisagées :

- séparation des banques de dépôt (qui reçoivent et gèrent les dépôts d'argent des clients sur les livrets de développement durable, les comptes d'épargne, les comptes courants) des banques d'investissement (qui exercent des activités de marché, à risque) ;
- engager un processus de socialisation du système bancaire en commençant par la création d'un pôle public bancaire ;
- interdiction d'un certain nombre d'opérations et de produits financiers : titrisation, CDS « nus » et autres produits dérivés spéculatifs, transactions « OTC » (Over-the-counter = de gré à gré), etc.
- interdiction des fonds d'investissement à haut risque (hedge funds) ; abandon des normes comptables IFRS (International financial reporting standard) qui évaluent les actifs des entreprises à la valeur de marché et mise en place d'une présentation comparable des comptes des entreprises ; taxation des transactions financières pour casser les mouvements spéculatifs ;
- taxation des plus-values ;
- strict encadrement du crédit (il est en effet anormal de laisser les banques créer des situations de surendettement par des taux d'usure, et profiter des situations de crise en prêtant à un taux bien plus élevé que les taux directeurs)...

### 4.2. Modifier la répartition des richesses et des revenus

Cela passe d'abord par une réforme fiscale d'ampleur : élargissement des assiettes ; meilleure progressivité de l'impôt sur le revenu avec, notamment, l'augmentation du nombre de tranches et une imposition plus forte des plus hautes, l'instauration d'un taux marginal dissuasif au-delà d'un certain niveau de revenu et une réintégration au barème progressif des revenus financiers (imposés pour l'essentiel au prélèvement libératoire) ; refonte de la fiscalité du patrimoine permettant de taxer réellement les revenus issus du patrimoine mais également le stock du patrimoine (qu'il s'agisse de patrimoine financier, immobilier ou mobilier (ISF et bouclier fiscal, impôt sur les successions) ; réécriture de la fiscalité locale afin, notamment, de mieux tenir compte des réelles facultés contributives des ménages et de la valeur locative réelle ; refonte de la fiscalité des entreprises, notamment les plus grandes, afin qu'elles ne puissent plus échapper à l'impôt. Inversement, l'impôt sur la consommation qu'est la TVA doit être allégé par la mise en place d'un taux zéro pour les produits de première nécessité (produits alimentaires de base, médicaments conventionnés...) et pour les consommations de base (énergies, eau). Cela bénéficiera aux ménages les plus modestes.

<sup>1</sup> *En solidarité avec le profond mouvement social qui s'est installé en Guadeloupe, puis en Martinique, avec des conséquences en Guyane et à la Réunion, neuf intellectuels antillais ont rédigé en février 2009 un « Manifeste pour les produits de haute nécessité » qui soutient cette grève légitime et bienfaisante contre la vie chère provoquée par le libéralisme économique, qui souhaite que le gratuit en son principe s'installe aux fondements de nos sociétés neuves, et qui appelle les sociétés martiniquaises, guadeloupéennes, guyanaises, réunionnaises nouvelles, à prendre leur part souveraine aux luttes planétaires contre le capitalisme et pour un monde écologiquement nouveau.*

Mais il est aussi nécessaire d'augmenter la part des salaires dans le revenu national. Cette augmentation doit prendre trois formes :

- Réduction de l'échelle des rémunérations par l'augmentation des salaires directs, notamment les bas et moyens salaires, et suppression des inégalités de salaires hommes-femmes ; plafonnement des rémunérations les plus élevées.
- Augmentation des ressources de la protection sociale par l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales et la taxation des revenus du capital et du patrimoine ; suppression des niches fiscales et sociales et taxation forte des dividendes et autres stock-options ; jetons de présence avec également le prélèvement de charges sociales supplémentaires ;
- Réduction du temps de travail (RTT) sans perte de salaire. Cette dernière est évidemment nécessaire pour combattre le chômage de masse qui s'est installé, même si l'on peut penser que la satisfaction de besoins sociaux actuellement non comblés permettra de créer massivement des emplois. Cependant la réduction du temps de travail a aussi plusieurs objectifs politiques. Elle est une des conditions sociales de la participation des salariés au débat démocratique qui reste difficilement envisageable de façon continue dans une situation où ils travaillent près de huit heures par jour, sans compter le temps passé dans les transports.

Cette RTT reste une condition indispensable, nécessaire mais non suffisante, pour l'égalité entre hommes et femmes, en libérant du temps pour une prise en charge égalitaire des tâches domestiques et parentales, permettant ainsi une meilleure association des femmes au débat démocratique.

Elle est enfin une condition pour que toutes et tous puissent participer à une vie associative, créatrice...pour vivre autrement.

Cette augmentation de la part salariale peut n'avoir aucune conséquence sur la sacro-sainte compétitivité des entreprises si elle est compensée par une baisse correspondante des dividendes versés aux actionnaires qui ont explosé ces dernières années.

Le capitalisme néolibéral s'accompagne d'un accroissement vertigineux des inégalités sociales avec notamment l'explosion des rémunérations versées aux cadres dirigeants d'entreprises. La réduction des inégalités est au cœur du projet de Solidaires. C'est pourquoi Solidaires réclame la mise en place d'un revenu maximal autorisé (RMA), la revalorisation significative du Smic et l'extension des minima sociaux afin de bénéficier à ceux/celles qui en sont encore exclu-e-s, notamment les moins de 26 ans qui ne touchent pas le RSA, les étudiant-e-s en tant que travailleurs/euses en formation, etc. ; ainsi que la mise en place de grilles salariales imposant des salaires minimaux par qualification et niveaux d'ancienneté.

Solidaires s'engage également à ouvrir le débat sur le revenu inconditionnel d'existence (RIE) et la place du travail dans nos vies.

L'outil « services publics » : la mise en place des politiques nationales ou internationales en matière d'environnement nécessite un suivi indépendant de toute logique financière. Cette indépendance, seuls les services publics peuvent la garantir sur le long terme. Les services de l'État chargés de la gestion et de la préservation des milieux naturels doivent être regroupés au sein du ministère de l'Environnement. Ces services publics doivent bénéficier d'une garantie de financement sur la durée, aucune politique environnementale ne pouvant être menée à court terme. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur une recherche et une expertise publiques et indépendantes, alimentant un débat public contradictoire.

#### *4.3. Préserver l'environnement*

Différents outils peuvent être employés au service d'une politique efficace de l'environnement qui ne peut se réduire à la stricte application du principe pollueur/payeur.

##### *L'outil réglementaire*

L'édition de normes réglementaires doit permettre d'agir en amont et de prévenir les pollutions de toutes sortes. Elle doit permettre par exemple la suppression de produits nocifs, dangereux pour les travailleurs/euses, les populations et l'écosystème, ou accélérer la diffusion de normes à haute qualité

environnementale (habitat, urbanisme, pollution des sols...). Ces normes doivent évidemment être accompagnées, pour en assurer le respect, de contrôles effectués par les services de l'Etat (CCRF, services vétérinaires, Douanes, etc.). D'une manière générale, la défense de l'environnement passe par le renforcement des services publics dédiés. La préservation des milieux naturels, qui sont des biens communs, doit être appréhendée d'une manière publique. On pourra considérer que les produits de première nécessité comme l'eau, sont une non propriété, ou plutôt que l'eau fait partie du patrimoine de l'humanité, et qu'à ce titre, une gestion sociale de la ressource eau est possible.

### *L'outil fiscal*

Le dispositif de fiscalité énergétique et environnementale actuel présente de nombreuses insuffisances et injustices. C'est ainsi que la fiscalité énergétique (principalement la TIPP), n'a jamais eu qu'un objectif budgétaire important pour l'Etat, sans aucune finalité écologique. Impôt basé sur les volumes de produits consommés, il a toujours eu pour effet de pénaliser fortement les ménages les plus modestes. Plus récemment installées dans le paysage fiscal, les taxes générales sur les activités polluantes (TGAP), sont en réalité de véritables usines à gaz, créées au gré des inspirations parlementaires et illisibles pour le citoyen. Elles n'ont pas fait la preuve de leur efficacité : elles peuvent facilement être contournées par les entreprises redevables, quand ces dernières ne sont pas directement au cœur de leur gestion (TGAP-imprimés). Le projet de taxe carbone du gouvernement Sarkozy était déséquilibré puisqu'il taxait essentiellement la consommation des particuliers.

L'outil fiscal peut cependant contribuer à une réorientation des comportements des acteurs économiques. Pour être efficace, la fiscalité écologique doit être redéfinie afin de permettre une véritable application du principe pollueur/payeur et doit pour être légitime comporter le moins d'exonérations possibles. Les principaux pollueurs, les industries lourdes, étaient parvenus à obtenir de nombreuses exonérations à leur profit. Les pollueurs n'étaient pas les payeurs ! Cependant, le principe de donner un prix à la pollution générée par la consommation de produits énergétiques est incontournable afin de modifier le comportement des acteurs, à condition qu'existent, pour les particuliers, des alternatives réelles. Faute de quoi, la fiscalité écologique ne serait qu'une taxe sur la consommation qui pèserait sur les ménages les plus pauvres, les riches préférant payer plutôt que changer leurs comportements.

De plus, au vu de l'intégration poussée des économies européennes, la mise en place d'une taxe carbone ne peut se limiter au cadre national et doit se concevoir au niveau européen, et plus globalement au niveau mondial. Nous demandons l'instauration d'une taxe carbone au kilomètre, touchant tous les types de transport, tant au sein de l'Union européenne que pour les produits entrants, et poursuivons le débat sur la façon de l'appliquer.

### *L'outil budgétaire*

Outre la fiscalité écologique, les recettes budgétaires classiques de l'Etat (alimentées par la TVA, l'IS, l'IR) peuvent être employées pour une politique d'investissement de l'Etat en faveur de l'environnement pour soutenir le développement d'alternatives (énergies renouvelables et non polluantes) et financer la reconversion de secteurs industriels polluants par le biais de subventions encadrées. En effet si le contribuable se trouve captif faute d'alternatives, l'application du principe pollueur -payeur, aura pour seul effet de lui faire acheter un droit à polluer, à l'opposé de l'objectif incitatif recherché. La politique environnementale est un tout indissociable dont la fiscalité écologique peut être un outil incitatif utile, pour peu qu'elle soit bien conçue.

### *L'outil « services publics »*

La mise en place des politiques nationales ou internationales en matière d'environnement nécessite un suivi indépendant de toute logique financière. Cette indépendance, seuls les services publics peuvent la garantir sur le long terme. Les services de l'Etat chargés de la gestion et de la préservation des milieux naturels doivent être regroupés au sein du ministère de l'Environnement. Ces services publics doivent bénéficier d'une garantie de financement sur la durée, aucune politique environnementale ne pouvant être menée à court terme. Elles doivent pouvoir s'appuyer sur une recherche et une expertise publiques et indépendantes, alimentant un débat public contradictoire.

#### 4.4. *Agir au niveau européen*

Le mode de construction de l'UE est basé sur la concurrence entre les Etats et sur le dumping fiscal et social. De plus, dans une situation où la question monétaire devient essentielle, le problème posé par le statut de la BCE et son objectif tourné uniquement vers la stabilité des prix, obsessionnellement fixée par elle à 2 % d'inflation, doit devenir l'enjeu d'une bataille politique. La construction d'alternatives sociales et écologiques en France ne peut faire l'impasse sur la question européenne et doit s'intégrer dans une perspective de refondation de l'UE.

Dans ce cadre, alors que l'on assiste, sous l'effet conjugué des politiques néolibérales antérieures et de la crise, à la montée de la xénophobie et des nationalismes, Solidaires se bat pour que l'UE soit un espace de solidarité et de coopération entre les peuples. Cela suppose :

- une harmonisation fiscale qui mette fin au dumping fiscal : harmonisation de l'assiette de l'impôt sur les sociétés ; mise en œuvre de la révision de la directive Epargne échange automatique d'information ; assujettissement des personnes physiques et des sociétés à la directive et élargissement à l'ensemble des revenus financiers ; harmonisation des règles en matière de TVA ; mise en œuvre des règles, en y associant les moyens humains permettant de lutter contre la fraude...
- de lutter contre les paradis fiscaux et les territoires à risques, d'instaurer des échanges automatiques d'information...
- une harmonisation sociale par le haut avec la mise en place de critères de convergences sociaux, s'alignant sur les plus favorables pour les salarié-e-s ;
- de développer un droit du travail européen protecteur : droit de grève, détachement des travailleurs, sous-traitance, instances représentatives du personnel, temps de travail ;
- la transformation du rôle de la BCE, qui doit être placée sous contrôle démocratique européen et l'intégration de l'emploi dans ses objectifs ;
- une augmentation significative du budget européen, permettant de mettre en œuvre des politiques publiques européennes, avec la création de nouveaux instruments fiscaux ;
- l'abandon du pacte de stabilité au profit d'une véritable coordination des politiques économiques basée sur la satisfaction des besoins sociaux et la mise en œuvre des impératifs écologiques...

#### 4.5. *Résoudre le problème de la dette*

Dans la situation actuelle, plusieurs mesures doivent être prises conjointement. Tout d'abord, il faut sortir les Etats des mains des marchés financiers. Le financement des déficits publics ne doit plus être laissé aux marchés financiers. La BCE doit pouvoir prêter de l'argent aux Etats à un très faible taux. Il s'agit donc de monétiser, au moins en partie, la dette publique. Afin de dégager des recettes suffisantes, une réforme fiscale d'ampleur doit être mise en œuvre (voir plus haut). Enfin, une annulation partielle de la dette (restructuration de la dette) doit être envisagée.

#### 4.6. *Combattre le libre-échange généralisé*

Contre la logique libre-échangiste, Solidaires affirme le droit à la protection des salariés, et plus largement des populations. Pour Solidaires, une organisation syndicale doit se placer du point de vue des dominés, et ce quelle que soit leur nationalité. Dans ce cadre, notre objectif est de permettre des échanges basés sur la coopération entre les peuples et non sur la concurrence de tous contre tous :

- Le droit du commerce doit être subordonné aux droits sociaux, aux normes sanitaires et aux normes environnementales, ce qui implique un renforcement du rôle de l'OIT, qui doit être dotée de pouvoirs de sanction, et de l'OMS dont la mission doit être redéfinie et les pouvoirs renforcés, ainsi qu'une réforme radicale de l'OMC, pour les mettre au service des peuples. Le droit du commerce doit être assujéti à des normes internationales rigoureuses afin de garantir le travail décent des salariés : droit de s'organiser, droit de grève, interdiction du travail des enfants, interdiction du travail forcé, respect des conditions de travail (rémunération, protection sociale, durée de travail, congés, sécurité des travailleurs).
- Les pays du Sud doivent pouvoir protéger leur industrie et leur agriculture. En particulier,

le principe de souveraineté alimentaire doit être reconnu. Cela implique de supprimer les subventions aux exportations des pays du Nord, d'interdire la spéculation sur les matières premières. Il faut réorienter la Politique agricole commune (PAC) qui, depuis ses débuts, attribue 80% des aides aux 20% des agriculteurs les plus productivistes. Solidaires est pour l'éco-conditionnalité des aides dans la mesure où celles-ci seraient en faveur d'une agriculture respectueuse de l'environnement et économe. Solidaires encourage des projets autour d'une agriculture d'utilité publique et locale tout en valorisant les ressources abondantes, renouvelables, et en économisant les ressources rares dans le but d'atteindre la souveraineté alimentaire.

- Les pays du Sud, en particulier les pays émergents, doivent pouvoir mettre en œuvre un nouveau type de développement, non plus basé sur les exportations, mais tourné vers la demande interne. Les Accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), accords de libre-échange destructeurs pour ces pays, doivent être abandonnés.

- Au niveau européen, il faut mettre en œuvre un processus d'harmonisation sociale par le haut à travers la mise en place de critères de convergences sociaux. Cela suppose notamment de sortir du Traité de Lisbonne, un changement de politique économique (harmonisation fiscale, augmentation du budget européen, changement de politique monétaire...) et une action volontariste de la France sur ce sujet.

- Au niveau national, les délocalisations et suppressions d'emplois pour raisons financières doivent être interdites.

- Le principe de rapprocher le lieu de production des biens du lieu de consommation doit être envisagé, réduisant par là même les conséquences néfastes sur l'environnement.

- Dans l'immédiat, il faut refuser le diktat des agences de notation dont l'indépendance, l'intégrité et la compétence sont sujettes à caution.

- Au-delà, le débat doit continuer dans Solidaires sur d'autres mesures : taxation spécifique des biens produits dans des conditions de dumping social et environnemental.

#### 4.7. *Engager la transformation écologique de l'économie*

Cela signifie d'abord rompre avec la religion de la croissance. Depuis le milieu des années 1980, l'augmentation du PIB, et du PIB par habitant, s'est accompagnée d'un accroissement considérable des inégalités sociales et a profité essentiellement aux classes dirigeantes et aux couches très supérieures du salariat. La croissance n'a donc pas signifié plus de bien-être pour la grande majorité de la population. Il s'agit de s'interroger sur le contenu de la production et de remettre en cause ce qui est au cœur du capitalisme moderne et de nos modes consommation, l'obsolescence programmée des biens achetés. Cette logique consumériste est consubstantielle au capitalisme productiviste et c'est la grande masse des salariés qui en fait les frais. Ils n'ont pas tous accès à une éducation de haut niveau, ont un accès de plus en plus difficile à des soins de qualité, ont une alimentation médiocre, galèrent dans les transports, voient leurs conditions de travail se dégrader, ont du mal à se loger dans des conditions décentes. Le capitalisme moderne les enserme dans un imaginaire social consumériste, promu par la publicité, qui leur donne comme modèle le mode de vie des plus riches, horizon évidemment inatteignable.

L'existence d'une illusion consumériste est rendue possible par l'action du capitalisme hors des espaces et des temps de travail. La rupture avec cette illusion consumériste signifie vouloir la décroissance de l'empreinte écologique conjointement à la décroissance des inégalités. Ce que nous désirons : c'est produire pour satisfaire nos besoins, avec responsabilité. Et c'est cette activité productive nécessaire que nous devons répartir entre tous pour satisfaire décemment les besoins de toute la société. Le problème est en effet de déterminer ce qui doit croître et ce qui doit décroître : croissance de quelle production, dans quelles conditions, pour quelle utilité sociale, avec quelles qualité et durabilité ? Décroissance de quelle production socialement inutile, dans quelle perspective ? Des besoins sociaux considérables sont aujourd'hui non comblés, non seulement dans les pays en développement, mais aussi dans les pays dits « riches », que ce soit en matière de santé, logement, éducation, culture, crèches, transports publics... Le comblement de ces besoins est absolument indispensable et accroîtrait le bien-être individuel et collectif.

Rompre avec la logique consumériste ne signifie pas simplement un changement des

comportements individuels, mais suppose une transformation radicale des structures productives avec comme objectif de produire de façon écologiquement durable et neutre, avec notamment une production pauvre en carbone et socialement utile. Il s'agit donc non seulement de transformer la production dans son contenu, mais aussi de changer la façon de produire ce contenu. Cela suppose que des choix conscients soient opérés en matière économique. Ces choix ne peuvent être laissés à la logique de « la création de valeur pour l'actionnaire » portée par le capitalisme néolibéral ni, de façon plus générale, être soumis à la logique du profit. Ils supposent un débat démocratique sur les besoins sociaux et leur articulation avec les désirs des individus. Seul le débat démocratique peut permettre de dépasser les éventuels conflits entre ces deux aspects. Il s'agit donc d'identifier, secteur par secteur, les objectifs à atteindre et les mesures à prendre, avec pour objectif une organisation démocratique de l'économie et d'inventer les institutions à mettre en place pour qu'une démocratie citoyenne puisse réellement exister. Le secteur de l'économie solidaire expérimente parfois des pratiques alternatives, émancipatrices. Même si celles-ci restent limitées, elles méritent d'être mises en valeur et discutées.

Solidaires agit pour un modèle de société économe : développement de la production d'électricité à base d'énergies renouvelables et non polluantes, pour l'extinction la plus rapide possible des productions à base d'énergies fossiles et pour la sortie progressive du nucléaire. Cette extinction devra être compatible avec l'objectif de diviser au moins par quatre, par rapport à 1990, les émissions françaises de gaz à effet de serre d'ici à 2050. Cela signifie qu'elle devra s'appuyer sur la sobriété énergétique (mesures concrètes pour aboutir à la réduction de 20% de la consommation en 2020) combinée à la montée en puissance des ENR dans la production électrique. L'augmentation des émissions de CO2 du secteur électrique résultant de la production électrique qui ne pourra pas être couverte par les ENR (appel notamment au gaz) sera compensée par la mise en œuvre de politiques pour diminuer les émissions dans les secteurs du transport, de l'habitat et de l'industrie. Enfin, de véritables plans de formation devront aider à assurer la reconversion des emplois du secteur nucléaire.

L'obligation d'imbriquer le combat social et la lutte pour imposer les impératifs écologiques, qui ne doit pas se faire au détriment des salariés, pose la question des alliances que le mouvement syndical doit passer. Se doter d'un projet liant exigences sociales, impératifs écologiques et combat démocratique nécessite un élargissement des alliances. Un tel projet, politique au sens le plus noble du terme, suppose de pouvoir travailler avec les acteurs de la transformation sociale et écologique qui partagent les mêmes préoccupations, en particulier les associations écologiques. Le mouvement pour la justice climatique est aujourd'hui, au niveau international, l'un des mouvements dans lequel se retrouvent des composantes très diverses des mouvements sociaux : organisations féministes, syndicats agricoles, écologistes, syndicalistes, réseaux d'experts critiques, etc. Solidaires doit poursuivre son implication dans ce mouvement et nourrir son projet syndical des articulations des luttes qui s'y opèrent.

##### *5. Solidaires mettra tout en œuvre pour faire vivre au quotidien ces revendications / propositions émancipatrices.*

Déjà à l'intérieur de notre propre Union syndicale, nous allons développer les débats et les formations autour de ces questions essentielles pour la survie de la planète et de l'humanité. Cela signifie que nous devons associer le plus largement possible, dans et hors les entreprises, un nombre toujours croissant de travailleuses et de travailleurs aux réflexions et aux propositions d'action que nous initions pour que tous ensemble nous œuvrions au changement de société dont sont porteuses ces exigences. Aucune transformation radicale et réelle de la société n'a de chance de réussir si elle n'est pas prise en mains par les salarié-es. Solidaires n'a pas vocation à se substituer à eux, mais à contribuer à ce que par nos analyses, notre capacité d'entraînement, nos actions syndicales de terrain, ils/elles se joignent aux luttes à mener.

Solidaires doit œuvrer à la décolonisation des imaginaires en mettant en avant qu'une croissance infinie dans un monde aux ressources limitées est une pure folie. C'est à cette condition que les travailleuses et les travailleurs seront les véritables acteurs des changements émancipateurs, c'est-à-dire ceux impliquant une décroissance des inégalités et une décroissance de l'empreinte écologique des activités humaines. Il faut rien moins qu'inventer ensemble de nouveaux modes de vie ; à défaut, ce seront les conditions mêmes de la vie sur terre qui seront mises en danger par le système capitaliste. C'est pourquoi une telle transformation ne pourra avoir lieu sans la remise en cause fondamentale du capitalisme.